

Arrêté du 20 décembre 2011 portant fin de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Périgueux
NOR : JUSB1135153A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Madame Sophie BOUYGE, adjointe administrative de première classe, est, à compter du 1er janvier 2012, nommée régisseuse suppléante du tribunal de grande instance de Périgueux en remplacement de Madame Lucette LOSEILLE épouse REY adjointe administrative de 1ère classe.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bordeaux, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 20 décembre 2011.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés,
Par délégation, l'adjoint à la sous-directrice
des ressources humaines des greffes,

Claude BRULIN